

RAPPEL des CONDITIONS de PARTICIPATION au PASSAGE de GRADES

EXAMEN KATA :

1°DAN	Né en 1997 ou avant 1 An de Ceinture Marron 3 Années de Licence dont une de la saison en cours Certificat Médical de moins d'un an
2°DAN	Né en 1995 ou avant 2 Ans de 1°Dan Licence de la saison en cours Certificat Médical de moins d'un an
3°DAN	Né en 1992 ou avant 3 Ans de 2°Dan Licence de la saison en cours Certificat Médical de moins d'un an
4°DAN	Né en 1988 ou avant 4 Ans de 3°Dan Licence de la saison en cours Certificat Médical de moins d'un an

TEST COMBATS :

Pour les candidats au 1°DAN : être titulaire du KATA
Pour tous les grades, les combats se déroulent en Poule.
Dès qu'un combattant a terminé ses points, il quitte la poule.

PASSEPORT :

- Pour les ceintures Marron, la date d'obtention du Grade doit être complète : (jj/mm/aaaa) et ne doit comporter aucune Rature ni Surcharge.
- Les partenaires à l'examen Kata doivent être à jour de leur licence et de leur Certificat médical : (saison en cours)
- Le feuillet « *FICHE D'HOMOLOGATION DU GRADE* » doit être entièrement rempli et signé.
- La signature de l'enseignant qui autorise le candidat à se présenter, doit apparaître sur la page : « *EXAMEN POUR L'OBTENTION DU..... DAN JUDO, JUJITSU* »

Si ces conditions ne sont pas remplies, aucun résultat ne sera reporté sur le passeport.

Les inscriptions étant faites par intranet et closes 1 mois avant la date du passage de grades :

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DE L'EXAMEN.

Le Secrétaire de la CORG

H. KARCZEWSKI